

Vignes "franc de pied"

La vigne et ses deux pieds



Plus d'un siècle après les ravages du phylloxéra, les tentatives pour planter des vignes "franc de pied" se multiplient. L'impitoyable insecte est pourtant toujours là. Pourquoi un tel engouement ?

Stérile culte passéiste ou authentique volonté de produire des vins au plus près de leurs terroirs ? Une chose est sûre : les vignes "franc de pied" (voir définition en encadré) font parler dans les caves. Doit-on revenir à des vignes de l'époque pré-phylloxérique, c'est-à-dire plus d'un siècle en arrière ? Certains l'affirment avec conviction : les vignes "franc de pied" produisent un meilleur vin. Les vignobles auraient perdu une part de leur identité avec le greffage. Le porte-greffe faisant "filtre" entre le sol et le raisin. C'est notamment l'avis de Claude Bourguignon. Ce microbiologiste réputé (à la tête avec son épouse Lydia du laboratoire "Lams" à Marey-sur-Tille en Côte-d'Or) est un ardent promoteur des vignes "franc de pied". Ses constatations dans les rares vignobles exempts de phylloxéra sont pour lui sans appel. "L'espèce européenne *Vitis vinifera* aime les sols calcaires / Mais les porte-greffes américains ne poussent pas sur le calcaire, ils refusent ce terroir, l'évitent même / Ils constituent une structure racinaire superficielle". Dommage lorsque l'on sait que le vignoble français repose majoritairement sur ce type de roche... C'est là même une de ses spécificités.

Deuxième effet, négatif : la vigueur. Le porte-greffe pousse le cep à produire davantage de feuillage et de raisins. Le sujet est de première importance à

l'heure où les producteurs, qui visent l'excellence qualitative, se battent chaque année pour limiter leurs rendements.

DES INITIATIVES EN BOURGOGNE

Certains font de la présence de vignes "franc de pied" dans leurs vignobles de véritables arguments jusque sur leurs étiquettes : la maison champenoise Bollinger et sa cuvée "Vieilles vignes françaises", Didier Dagueneau (pouilly-fumé) et sa cuvée Astéroïde, etc. Henry Marionnet en Touraine est à la tête de l'un des plus vastes vignobles (5 hectares) en "franc de pied" en France. Il a décliné sa gamme "Vinifera", du nom de l'espèce européenne de la vigne, selon divers cépages.

La Bourgogne n'a pas d'exemple aussi spectaculaire, pourtant des initiatives ont vu le jour. Des démarches avant tout expérimentales. Au domaine Guillot-Broux à Cruzilles dans le Mâconnais, un petit clos a été planté selon les normes qui prévalaient avant le phylloxéra : vignes "franc de pied" donc, mais aussi densité de plantation très élevée : 19 000 cep(s) à l'hectare contre 10 000 au maximum habituellement. Le vignoble a donné naissance à sa première cuvée en 2003. Très

peu de raisins par pied / de petites grappes. Pour un premier millésime nous avons été surpris par l'équilibre et les qualités aromatiques de cette cuvée", affirme Ludovic Guillot. Philippe Charlopin, viticulteur à Gevrey-Chambertin, confirme lui aussi la propension des vignes non greffées à donner de meilleurs raisins (même plantées à la densité courante). Il en fait l'expérience sur une vigne située à Marsannay au nord de la côte de Nuits. "Les vignes font beaucoup plus de racines plongent très profond et font de petits raisins. Au final on obtient un meilleur équilibre des raisins. Il suffit de les croquer avant les vendanges pour constater la différence", précise Philippe Charlopin. Le domaine Leflaive à Puligny-Montrachet mène également depuis deux ans des essais sur du chardonnay.

PRÊT À MORDRE À NOUVEAU

Pourquoi ne pas replanter les vignobles massivement en "franc de pied" si la démonstration est à ce point spectaculaire ? Tout simplement parce que le phylloxéra est toujours présent. Planter une telle vigne est à haut risque. Un vignoble planté par Didier Dagueneau n'a pas dépassé le cap de sa prime jeunesse : une vingtaine d'années. La plus



Après le phylloxéra, les vignes ont été replantées avec des porte-greffes d'origine américaine, résistants à l'insecte qui est toujours bien présent dans le vignoble.

grande longévité connue par Claude Bourguignon... Sans traitement efficace contre l'insecte, le problème reste entier. Et ce n'est pas du côté de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) que la solution viendra. L'Institut n'a pas de programme d'études sur le sujet. Nathalie Ollat a toutefois répondu à nos questions. Cet ingénieur de recherche à l'Inra étudie les relations porte-greffe et cépage : "La plantation d'une vigne non greffée peut réussir, surtout pendant les premières années. Mais cela peut conduire à une augmentation des populations de phylloxéra. Si la parcelle reste isolée, ça va, mais si le nombre de parcelles de ce type tend à se multiplier, la population de phylloxéra peut augmenter très vite et engendrer de graves dégâts. Il faut rappeler l'expérience de la Californie qui a dû replanter une grande partie de son vignoble récemment car les porte-greffes utilisés là-bas n'étaient pas suffisamment résistants." Bref, près de cent cinquante ans après son apparition en France (en 1863 dans le Gard), le phylloxéra n'a pas encore trouvé d'ennemi à sa mesure.

Laurent Gotti
Photographies : Lionel Georget et Thierry Gaudillère

"Franc de pied" : qu'est-ce que c'est ?

L'expression désigne des vignes qui n'ont pas été greffées lors de leur plantation. La technique du greffage est une conséquence de la crise phylloxérique, à la fin du XIX^e siècle. Une véritable peste s'était alors abattue sur les vignobles : des centaines de milliers d'hectares ravagés. Seules des régions aux sols sablonneux ou naturellement isolées, ont été épargnées. Le phylloxéra est un insecte originaire d'Amérique du Nord ; en descendant en terre, il inflige des morsures mortelles aux racines des vignes. Sans recours chimique efficace pour lutter contre ce fléau, les scientifiques de l'époque ont eu l'idée de greffer les cépages français sur des vignes ayant développé des résistances : c'est-à-dire l'espèce américaine de la vigne.